

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

PLAN D'ACTION 2002-2005

DIRECTION DE L'ESTRIE

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2003
ISBN : 2-550-40364-9

Introduction

Le présent document, intitulé *Plan d'action 2002-2005*, complète le *Plan de transport de l'Estrie* et en constitue le principal outil de mise en œuvre. Il résume les engagements du ministère des Transports et les actions qu'il entend réaliser pour la concrétisation des cinq grandes orientations et des objectifs retenus dans le plan de transport. Il intègre, dans la mesure du possible, les orientations de développement du milieu régional ainsi que les commentaires et les préoccupations des organismes, des groupes et des citoyens qui ont été recueillis lors de la consultation publique tenue à l'automne 2001 sur la *Proposition d'un plan de transport pour l'Estrie*.

Élaboré dans le respect du contexte budgétaire actuel et prévisible, le *Plan d'action 2002-2005* servira de cadre pour la gestion des infrastructures et des systèmes de transport pour les trois prochaines années en Estrie. Il représente donc un document important auquel devraient se référer tous les acteurs régionaux en matière de transport, de façon à assurer une plus grande cohérence des actions en ce domaine et une convergence vers l'atteinte des objectifs fixés et des résultats attendus.

Enfin, le *Plan d'action 2002-2005* se veut un instrument de planification dynamique et c'est pourquoi, un suivi conjoint impliquant le Ministère et le milieu régional est prévu de façon régulière tout au long de sa mise en application.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : PRIVILÉGIER LES INTERVENTIONS AYANT POUR OBJET LA CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES DE TRANSPORT

Objectif : Conserver et améliorer les infrastructures et les équipements de transport

Axe d'intervention : Améliorer la qualité des principaux axes routiers de la région

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Concentrer les efforts d'intervention en matière de conservation des chaussées sur les principaux axes routiers de la région.	Le nombre d'interventions planifiées	Les routes les plus aptes à faciliter les liaisons vers les marchés, les lieux de production et les ressources naturelles	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation de l'axe Conservation des chaussées.
Améliorer la fluidité et la fonctionnalité de l'axe autoroutier nord-sud, en réalisant le doublement de la chaussée de l'autoroute 55 au nord de Windsor.	Le nombre de kilomètres construits	Le segment résiduel de l'autoroute 55 non doublé	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation de l'axe Développement.
Maintenir à un niveau élevé le bon état de la chaussée des autoroutes 10 et 55 et des routes du réseau stratégique.	L'indice de rugosité international	La moitié de l'écart entre l'IRI du réseau stratégique du Nord-Est américain et le réseau stratégique de l'Estrie	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : PRIVILÉGIER LES INTERVENTIONS AYANT POUR OBJET LA CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES DE TRANSPORT

Objectif : Conserver et améliorer les infrastructures et les équipements de transport

Axe d'intervention : Améliorer le confort de roulement du réseau routier en privilégiant les interventions les plus efficaces

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Accentuer les efforts d'inventaire pour obtenir des données détaillées et précises sur l'état et la composition de la chaussée et de ses éléments.	Les types d'éléments pour lesquels l'inventaire est constitué	Les données complémentaires au système de gestion de chaussée	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Cueillette des données – fissures.
Généraliser l'utilisation du système de gestion de chaussée de façon à optimiser les choix d'intervention, compte tenu du cadre financier disponible.	Les indices de qualité en gestion de chaussée	Les segments de gestion de chaussée	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Utiliser les indices de qualité des segments de gestion de chaussée : indice de rugosité international, d'orniérage, de fissuration, de gélivité et de qualité pour le choix et les méthodes d'intervention.
Accroître les interventions préventives telles que l'amélioration du drainage, l'usage de traitement de fissures et la réfection des défauts ponctuels.	Les actions préventives entreprises	Traitement de fissures : projets de réhabilitation majeurs de moins de deux ans	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Procéder à l'analyse de projets de réhabilitation majeurs (décohésionnement, train routier) datant de deux ans afin de déterminer le besoin de scellement de fissures requis.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : PRIVILÉGIER LES INTERVENTIONS AYANT POUR OBJET LA CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES DE TRANSPORT

Objectif : Conserver et améliorer les infrastructures et les équipements de transport

Axe d'intervention : Conserver le bon état de l'ensemble des ponts et structures

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Mettre en place un système ISO afin de mieux encadrer les activités d'inspection des structures.	La date de certification ISO du module d'inspection des structures	Année 2002	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Processus de certification ISO 9001-2002 pour le module d'inspection des structures.
Optimiser les choix d'intervention.	La cote globale d'état des structures selon le système de Gestion des Structures	Ponts dont la cote excède la cote critique	MTQ – Service des Inventaires et du Plan	Utiliser le système de gestion des structures pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation de l'axe Conservation des structures.
Accentuer les opérations d'entretien préventif des structures dans le cadre des activités courantes d'exploitation du réseau routier.	Les besoins d'entretien préventif connus par les Centres de services	Connaître les travaux réalisés et non réalisés	MTQ – Service des Inventaires et du Plan, Module de l'exploitation et centres de Services	Inscrire les besoins d'entretien préventif des structures dans des lots de travail organisés dans le système de Coût d'Entretien des Routes CER 6223.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : PRIVILÉGIER LES INTERVENTIONS AYANT POUR OBJET LA CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES DE TRANSPORT

Objectif : Conserver et améliorer les infrastructures et les équipements de transport

Axe d'intervention : Augmenter l'efficacité du réseau de camionnage

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Corriger les déficiences géométriques des intersections causant problème.	Les intersections inadéquates quant à la géométrie par rapport au camionnage du secteur	Les intersections dont la géométrie est connue à l'arpentage	MTQ - Service des Inventaires et du Plan et Service des Projets - Arpentage	<p>Compléter les relevés d'intersections.</p> <p>Vérifier l'adéquation géométrique des carrefours dont le détail est connu.</p>
Améliorer l'état de la chaussée des routes du réseau de camionnage les plus sollicitées.	Les actions portant sur le réseau de camionnage et dont le DJMA excède 5000 véh/j	La moitié de l'écart entre l'IRI du réseau stratégique du Nord-Est américain et le réseau stratégique de l'Estrie	MTQ - Service des inventaires et du Plan	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation de l'axe Conservation des chaussées.
S'assurer d'une harmonisation entre le réseau de camionnage des municipalités et celui du MTQ.	N/A	N/A	MTQ - Service des inventaires et du Plan Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le suivi des règlements municipaux en matière de réseau de camionnage. ▪ Lors de toute demande de modification, s'assurer de la cohérence entre le réseau de camionnage du MTQ et celui des municipalités.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : PRIVILÉGIER LES INTERVENTIONS AYANT POUR OBJET LA CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES DE TRANSPORT

Objectif : Optimiser la répartition des ressources financières

Axe d'intervention : Favoriser une approche multicritère d'analyse réseau pour l'obtention d'une connaissance intégrée de l'état du patrimoine

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
<p>Mettre au point et implanter un système intégré d'aide à la décision (SIAD) pour établir les priorités d'intervention, compte tenu des budgets disponibles et prévisibles.</p>	<p>Les éléments traités dans un système intégré d'aide à la décision</p>	<p>Les éléments contenus dans le plan stratégique et la politique de sécurité en transports</p>	<p>MTQ - Service des Inventaires et du Plan et Module de l'exploitation</p>	<p>Intégrer les glissières de sécurité et les accotements au SIAD. Procéder à l'inventaire et à l'évaluation de l'état des éléments ciblés.</p>

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Objectif : Établir des conditions de sécurité cohérentes par rapport à la fonction de route

Axe d'intervention : Corriger les déficiences connues du réseau routier

Moyens de mise en oeuvre	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Compléter les inventaires des principales déficiences ayant un impact sur la sécurité routière.	Les types de déficience et la couverture du réseau	Principales déficiences ayant un impact sur la sécurité routière	MTQ - Service des Inventaires et du Plan	Préciser les types d'élément à inventorier en priorité.
Corriger, dans les plus brefs délais, les points noirs existant sur le réseau routier, en privilégiant ceux qui présentent un fort potentiel de réduction d'accidents.	Le nombre d'accidents aux points noirs	Les points noirs comportant le plus grand nombre d'accidents	MTQ - Service des Inventaires et du Plan	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation.
Éliminer les obstacles dangereux aux abords de la route et maintenir un programme annuel d'ajout et de remplacement de glissières de sécurité en accordant la priorité aux interventions les plus efficaces.	Le nombre de besoins de glissières selon le type d'obstacle	Priorités données dans la Politique de sécurité en transports	MTQ - Service des Inventaires et du Plan et Centres de services	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation.
Procéder au pavage des accotements sur les routes les plus sollicitées et corriger les courbes et les pentes sous-standards, en choisissant en priorité celles où l'on trouve des sites accidentogènes.	Le nombre de kilomètres d'accotement pavé	Les routes dont le DJMA est supérieur à 5000 véh/j	MTQ - Service des Inventaires et du Plan et Centres de services	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation.
Intervenir en priorité sur les sites dont les valeurs d'orniérage sont supérieures à 15 mm.	L'orniérage	Les sites dont l'orniérage est supérieur à 15 mm	MTQ - Service des Inventaires et du Plan et Centres de service	Utiliser le SIAD pour optimiser les choix à faire lors de la planification de la programmation.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Objectif : Établir des conditions de sécurité cohérentes par rapport à la fonction de route

Axe d'intervention : Corriger les déficiences connues du réseau routier

(Suite)

Moyens de mise en oeuvre	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Assurer une présence régulière du Ministère en privilégiant l'approche « monitoring » sur l'ensemble du réseau routier, de façon à déceler rapidement les déficiences ponctuelles ayant un impact sur la sécurité routière.	La fréquence de visite des routes par classe	Les fréquences données dans le Cadre local de gestion du monitoring en exploitation	MTQ - Module de l'exploitation et des Centres de services	Réalisation des attentes données dans le Cadre local de gestion du monitoring en exploitation.
S'assurer que le marquage est visible en tout temps, en utilisant des produits plus performants à cet égard.	Kilomètres de ligne peinte à l'époxy	Respect du plan d'action ministériel	MTQ - Service des Inventaires et du Plan, Service des Projets, Centre de services de Sherbrooke	Mise en application de la politique provinciale de peinture à l'époxy.
S'assurer que les panneaux de signalisation sont visibles en tout temps, à l'aide d'un programme d'inspection systématique et de remplacement des panneaux défectueux.	Le nombre d'anomalies relevées en signalisation	Tous les panneaux dont l'absence ou l'illisibilité est rapportée	MTQ - Module de l'Exploitation	Poursuivre le développement de l'application SIG-Route et mettre en œuvre le processus du produit et service de maintenance de la petite signalisation en exploitation.
Maintenir un programme de viabilité hivernale comprenant des méthodes, des moyens et des opérations pour conserver ou rétablir la circulation sécuritaire des personnes et des marchandises sur l'ensemble du réseau routier durant l'hiver. Ce programme mettra l'accent sur le temps de réponse et sur l'homogénéité de la qualité de l'entretien sur l'ensemble du réseau.	La date de mise en œuvre d'un système de communication véhiculaire de données en viabilité hivernale	L'année 2004	MTQ – Module de l'Exploitation et des Centres de services	Développement d'un système de communication véhiculaire de données en viabilité hivernale.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Objectif : Améliorer les conditions de sécurité lors des traversées d'agglomération

Axe d'intervention : Viser une meilleure gestion de la circulation lors des traversées d'agglomération

Moyens de mise en oeuvre	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Poursuivre l'analyse régionale de la problématique des traversées d'agglomération.	N/A	Agglomérations identifiées lors du sondage	MTQ (SIP) Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer l'analyse des traversées d'agglomération retenues pour étude. ▪ Dresser une synthèse des problèmes observés.
En partenariat avec le milieu, améliorer les traversées d'agglomération reconnues pour faire problème, en accord avec le cadre d'intervention préparé par le Ministère.	Projets réalisés	Selon la demande et les besoins	MTQ (SIP,SLPU, CE) Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer les études nécessaires. ▪ Réaliser, lorsqu'opportun, des programmes d'aménagement des corridors routiers dans les agglomérations en vue d'une meilleure gestion de la circulation, le tout en conformité avec le cadre d'intervention du Ministère.
Promouvoir auprès des partenaires l'approche de la gestion de la circulation en traversée d'agglomération.	N/A	N/A	MTQ (SIP,SLPU) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire et diffuser auprès des MRC et des municipalités, un document d'information et de sensibilisation concernant les approches d'urbanisme et les techniques d'aménagement du corridor routier à privilégier pour une meilleure gestion de la circulation en traversée d'agglomération. ▪ Participer activement aux colloques en sécurité routière.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Objectif : Mettre au point avec les partenaires visés une gestion sécuritaire des corridors routiers

Axe d'intervention : Mettre au point une approche de planification pour le contrôle des accès et l'implantation des sentiers de véhicules hors route et de pistes cyclables

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
De concert avec les MRC et les municipalités, déterminer les tronçons de route qui font problème, planifier et contrôler les accès routiers, notamment par l'entremise de la réglementation d'urbanisme.	Nombre de schémas d'aménagement comportant des mesures de contrôle des accès efficaces.		MTQ (SIP,SLPU) MRC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir auprès des MRC et des municipalités l'inscription aux schémas d'aménagement et aux documents d'urbanisme des mesures de contrôle des accès routiers et des nouvelles rues. ▪ Lors des interventions sur le réseau, corriger systématiquement les accès non conformes. ▪ Formuler des avis aux municipalités et aux promoteurs lors de projets de lotissement ou de raccordement de nouvelles rues au réseau supérieur.
Améliorer la sécurité des traverses de véhicules hors route et des vélos.	Pourcentage de traverses de VHR conformes.	2003	MTQ (SIP, CE) Clubs de VHR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'analyse des traverses et le soutien technique auprès des clubs pour rendre toutes les traverses conformes.
Avec les partenaires impliqués et conformément au projet de politique sur la circulation des véhicules hors routes dans les emprises routières et à la Politique sur le vélo, assurer l'intégration harmonieuse des réseaux récréatifs au réseau routier du MTQ.	Pourcentage des réseaux conformes.	100%	MTQ (SIP, CE) Clubs de VHR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser l'ensemble des réseaux de VHR et de vélo pour vérifier leur conformité au projet de politique sur la circulation des véhicules hors routes dans les emprises routières et à la Politique sur le vélo. ▪ Proposer les modifications nécessaires pour corriger les situations déficientes. ▪ Fournir un soutien technique à la planification des nouveaux sentiers de véhicules hors route et de vélo. ▪ Conclure des ententes avec les gestionnaires des principaux réseaux récréatifs existants.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Objectif : Réduire le nombre d'accidents impliquant la grande faune

Axe d'intervention : Améliorer le bilan d'accidents impliquant la grande faune

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
<p>Poursuivre l'analyse du problème des collisions avec la grande faune et la recherche de solutions en vue de l'amélioration de la sécurité des usagers de la route.</p>	<p>Part de la grande faune dans l'ensemble des collisions routières</p>	<p>À déterminer</p>	<p>MTQ (SIP, CE) FAPAQ SQ SAAQ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour annuelle de l'analyse des collisions avec la grande faune. ▪ Études de sites problématiques lorsqu'opportun. ▪ Maintien des échanges avec la FAPAQ, la SQ et la SAAQ pour la recherche de solutions appropriées.
<p>En collaboration avec la Société de la faune et des parcs du Québec, la Sûreté du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec, maintenir et intensifier la campagne semestrielle de sensibilisation des conducteurs au problème des collisions avec la grande faune.</p>	<p>Évolution du nombre de collisions avec la grande faune</p>	<p>Intervention semestrielle</p>	<p>MTQ (SIP, SLPU) FAPAQ SQ SAAQ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir une campagne semestrielle de sensibilisation des conducteurs au problème des collisions avec la grande faune. Cette campagne aura lieu lors des deux périodes critiques de l'année, soit au printemps et à l'automne.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : CONCILIER LES RAPPORTS ENTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LEUR ENVIRONNEMENT

Objectif : Poursuivre l'intégration de l'environnement à la gestion des transports

Axe d'intervention : Consolider l'approche environnementale en matière de gestion des systèmes de transport

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Viser une intégration complète du volet environnemental au processus de planification, d'analyse, de conception et de réalisation des projets en matière de transport.	% des projets ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale	Année 2003 : 100% des projets inclus à l'entente MTQ-MLCP-MENVIQ. Année 2004 : 100% des projets autres en milieu hydrique. Année 2005 : 100% des projets en milieu terrestre susceptibles d'impacts environnementaux	MTQ (SIP, SP, CE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation environnementale des projets inscrits à la programmation. ▪ Participation du module Environnement à tous les points de contrôle pour les projets susceptibles d'impacts environnementaux. ▪ Création d'une banque de données géomatiques en environnement.
Mettre au point une approche de concertation et de partenariat avec les principaux acteurs régionaux en matière d'environnement.	Projets réalisés en partenariat	Selon la demande et les besoins	MTQ (SIP, SP, CE) Partenaires régionaux et organismes environnementaux du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir et accentuer l'approche de partenariat déjà en place à la Direction de l'Estrie. ▪ Création d'une table régionale en environnement-transport : une rencontre annuelle.
Implanter un système de suivi environnemental des projets en matière de transport ainsi que des opérations d'entretien du réseau routier.	% des projets ayant fait l'objet d'un suivi	Année 2003 : 100% des projets inclus à l'entente MTQ-MLCP-MENVIQ. Année 2004 : 100% des projets autres en milieu hydrique. Année 2005 : 100% des projets en milieu terrestre susceptibles d'impacts environnementaux	MTQ (SIP, SP, CE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implanter un système de suivi environnemental des projets et des opérations d'entretien. ▪ Dresser un bilan environnemental annuel des activités de la Direction de l'Estrie.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : CONCILIER LES RAPPORTS ENTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LEUR ENVIRONNEMENT

Objectif : Poursuivre l'intégration de l'environnement à la gestion des transports

Axe d'intervention : Assurer la protection de la ressource « eau » et du milieu hydrique

Moyens de mise en oeuvre	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Réévaluer les principales méthodes de travail utilisées par le ministère des Transports (MTQ) et par ses fournisseurs lors de travaux de construction ou d'entretien sur le réseau routier, de façon à réduire l'impact environnemental de l'érosion et du transport de sédiments vers les plans d'eau naturels.	% des projets ayant fait l'objet d'un plan de contrôle de l'érosion ou de mesures d'atténuation appropriées	Année 2003 : 100% des projets susceptibles d'interférer avec le milieu hydrique	MTQ (SIP, SP, CE) Entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> Exiger ou produire un plan de contrôle de l'érosion pour tous les projets et les opérations susceptibles d'interférer avec le milieu hydrique.
			MTQ (SIP) MENV FAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> Tenir une rencontre annuelle pour discuter des méthodes de travail.
Poursuivre et bonifier l'application de la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés routiers.	Qualité des eaux rejetées dans le réseau hydrographique Stabilité des talus des fossés	Objectif « Pollution diffuse zéro » retenu par la table de consultation en environnement du <i>Plan de transport de l'Estrie</i>	SIP CE RAPPEL	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer, de façon généralisée, la méthode du tiers inférieur. Mettre au point des techniques complémentaires pour augmenter l'efficacité de la méthode du tiers inférieur. Incorporer la méthode du tiers inférieur à la norme d'entretien des fossés routiers. Élaborer un projet de recherche sur l'efficacité de la méthode du tiers inférieur.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : CONCILIER LES RAPPORTS ENTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LEUR ENVIRONNEMENT

Objectif : Préserver et mettre en valeur les paysages de la région estrienne

Axe d'intervention : Intégrer la notion de paysage dans le développement et l'entretien du réseau routier

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Prévoir des mesures de préservation et de mise en valeur des paysages lors de la construction de nouvelles routes ou du réaménagement des routes existantes.	Projets comportant des mesures de mise en valeur ou d'intégration au paysage	Année 2003 : tous les projets de construction de nouvelles routes ou de réaménagement de routes existantes susceptibles d'impact sur le paysage	MTQ (SIP, SP, CE) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les études du milieu visuel requises et intégrer à la phase de conception des projets les mesures d'atténuation recommandées. ▪ Corriger lorsqu'opportun les situations paysagères déficientes liées au réseau routier actuel.
Élaborer un plan de gestion écologique des emprises autoroutières.	Nombre de km d'emprises autoroutières traitées	A-10 : 2003 A-55 : 2004 A-410 : 2005	MTQ (SIP, CE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer et implanter un plan de gestion écologique des emprises autoroutières. ▪ Restaurer les corridors autoroutiers dégradés par le passage des VHR.
Mettre sur pied un programme d'évaluation et de suivi des tunnels d'arbres existant dans la région afin d'en assurer la pérennité.	Nombre de tunnels d'arbres traités/nombre de tunnels d'arbres reconnus	À déterminer	MTQ (SIP, CE) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter un programme d'évaluation, d'intervention et de suivi des tunnels d'arbres reconnus. ▪ Intégrer les tunnels d'arbres reconnus à la banque de données géomatiques en environnement.
Participer avec les partenaires à améliorer l'image régionale sur les grands axes de pénétration à l'aide d'aménagements et de signalisation appropriés et cohérents avec le paysage environnant.	N/A	N/A	MTQ (SIP, CE) MRC Municipalités Tourisme Cantons de l'Est CRD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude de la signalisation d'acheminement et touristique sur le réseau stratégique. ▪ Étude de mise en valeur et d'intégration au paysage pour les grands axes de pénétration.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : CONCILIER LES RAPPORTS ENTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET LEUR ENVIRONNEMENT

Objectif : Améliorer la qualité de vie des riverains par la réduction des nuisances causées par la route

Axe d'intervention : Prévoir et atténuer les nuisances causées par la route

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Conformément à la <i>Politique sur le bruit routier</i> du MTQ, mettre en place des mesures d'atténuation du bruit lorsque le niveau sonore dépasse le seuil acceptable fixé dans la Politique.	N/A	N/A	MTQ (SIP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des mesures d'atténuation du bruit pour les sites dont le niveau sonore dépassait le seuil acceptable lors de l'adoption de la Politique, et ce, conformément aux critères retenus par celle-ci. ▪ Pour tout nouveau projet, appliquer les mesures retenues par la Politique.
Promouvoir auprès des Municipalités régionales de comté (MRC) et des municipalités, l'insertion dans les documents d'urbanisme des mesures préventives concernant le bruit routier dans les zones d'affectation résidentielle, institutionnelle ou récréative.	Nombre de schémas d'aménagement comportant des mesures efficaces pour prévenir la pollution sonore liée à la circulation routière	N/A	MTQ (SIP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une campagne de sensibilisation auprès des MRC et des municipalités au sujet de la pollution sonore liée à la circulation routière. ▪ Tenir une campagne de sensibilisation des conducteurs de véhicules lourds pour l'utilisation modérée du frein moteur.
Tenir compte des éléments sensibles de l'occupation du territoire lors des modifications apportées au réseau de camionnage et de la planification des réseaux de véhicules hors route.	N/A	N/A	MTQ (SIP, CE) MRC Municipalités Clubs de VHR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire des éléments sensibles de l'occupation du territoire et des réseaux de camionnage et de VHR. ▪ Intégration de l'inventaire à la banque de données géomatiques en environnement.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ESTRIENNE

Objectif : Soutenir les projets à forte incidence socio-économique

Axe d'intervention : Intégrer les paramètres d'ordre économique dans les études de justification de projets routiers

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Mettre au point une approche de partenariat avec les promoteurs de grands projets à connotation socio-économique concernant le partage des responsabilités et du coût.	Projets réalisés en partenariat	Selon la demande et les besoins exprimés	MTQ (SIP, SLPU) Milieu socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour certains projets : réalisation conjointe avec les promoteurs ou les bénéficiaires. ▪ Maintenir les échanges avec les principaux acteurs socio-économiques de la région (CRD, Chambre de commerce, etc.)
Intégrer en priorité à la programmation du MTQ les interventions favorisant davantage les projets porteurs de bénéfices socio-économiques importants.	N/A	N/A	MTQ (SIP) Milieu socio-économique MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Considérer l'impact socio-économique lors de l'analyse des projets. ▪ Programmation planifiée de l'axe Développement.
Considérer les orientations et les objectifs de développement des MRC et des municipalités lors de la planification des interventions en matière de transport.	Projets réalisés en conformité avec les schémas d'aménagement	Selon les projets inscrits aux schémas d'aménagement	MTQ (SIP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer une synthèse des six schémas pour en retirer une vision régionale des orientations de développement ayant un lien avec la planification des transports. ▪ Intégrer cette synthèse, lorsqu'approprié, à la planification des interventions en transport.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ESTRIENNE

Objectif : Créer de nouveaux liens au moment opportun

Axe d'intervention : Offrir à la circulation de transit et au camionnage, des voies alternatives pour les traversées d'agglomération et les sections d'itinéraire qui font problème

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Créer un nouveau lien entre l'autoroute 410 à l'ouest de Sherbrooke et la route 108 à l'est de Lennoxville, afin d'améliorer la mobilité est-ouest au sud de l'agglomération de Sherbrooke et de résoudre le problème du camionnage de transit dans les centres-villes de Sherbrooke et de Lennoxville.	N/A	N/A	MTQ (SIP, SP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire une voie périurbaine au sud de l'agglomération de Sherbrooke, de l'autoroute 410 à l'ouest, à la route 108 à l'est.
Construire une voie de contournement (route 255) de l'agglomération de Danville pour détourner le camionnage de transit du centre-ville et réduire les risques associés au transport de matières dangereuses destinées à l'usine de Magnola.	N/A	N/A	MTQ (SIP, SP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire une voie de contournement au nord-est de Danville, de la route 116 à l'ouest, à la route 255 à l'est.
Construire une voie de contournement (route 161) de l'agglomération de Lac-Mégantic afin de soulager le centre-ville de l'impact du camionnage et de faciliter l'accès au parc industriel pour les camions.	N/A	N/A	MTQ (SIP, SP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire une voie de contournement au nord de Lac-Mégantic, de la route 161 à l'ouest, à la route 204 à l'est.
Évaluer le besoin d'un nouveau lien entre l'autoroute 55 et la route 143, entre l'arrondissement de Bromptonville et Windsor, pour permettre l'acheminement plus efficace et plus sécuritaire de la ressource ligneuse vers les usines de Kruger et de Domtar.	N/A	N/A	MTQ (SIP) MRC Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une étude d'opportunité pour un nouveau lien entre l'autoroute 55 à l'ouest et la route 143 à l'est.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ESTRIENNE

Objectif : Créer de nouveaux liens au moment opportun

Axe d'intervention : Assurer la qualité des liaisons routières vers les régions

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
<p>Compléter le réseau autoroutier par le doublement de la chaussée de l'autoroute 55 pour la portion comprise entre Windsor et la limite nord de la région de l'Estrie.</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<p>MTQ (SIP, SP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doubler la chaussée des sections à une seule chaussée de l'autoroute 55. ▪ Programmation planifiée.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ESTRIENNE

Objectif : Faciliter le déplacement des personnes et le transport des marchandises

Axe d'intervention : Obtenir un portrait fidèle du déplacement des personnes et du transport des marchandises dans la région et vers les marchés hors région

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Actualiser la connaissance des besoins des entreprises estriennes en matière de transport des marchandises.	N/A	N/A	MTQ - Service des Inventaires et du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter l'étude sur le transport des marchandises en Estrie. ▪ Identifier les principaux itinéraires utilisés par les entreprises estriennes pour le transport des marchandises. ▪ Évaluer la fonctionnalité de ces itinéraires et apporter les correctifs nécessaires, s'il y a lieu. Entre autres, évaluer la fonctionnalité des liens entre les réseaux autoroutier et ferroviaire et les parcs industriels de la région.
Actualiser la connaissance de la dynamique du déplacement des personnes dans la région et vers les autres régions.	N/A	N/A	MTQ - Service des Inventaires et du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principaux pôles générateurs de déplacement des personnes actuels et prévisibles. ▪ Dresser un plan de déplacement des personnes.
Maintenir et intensifier les contacts et les échanges avec les principaux agents et organismes de développement socio-économique.	N/A	N/A	MTQ - Service des Inventaires et du Plan Milieu socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer activement aux diverses tables régionales de concertation et de développement socio-économiques. ▪ Tenir une rencontre bisannuelle avec le CRD-Estrie portant sur les transports et le soutien au développement socio-économique.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ESTRIENNE

Objectif : Faciliter l'accès aux produits touristiques

Axe d'intervention : Assurer une liaison efficace vers les pôles touristiques majeurs de la région

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Prendre en considération les divers circuits récréotouristiques lors de la planification des interventions à réaliser sur le réseau routier.	N/A	N/A	MTQ (SIP) MRC Tourisme Cantons-de-l'Est	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les circuits récréotouristiques existants et les intégrer à la banque de données géomatiques en environnement. ▪ Tenir compte des circuits récréotouristiques lors de la planification des interventions.
Améliorer la signalisation touristique d'acheminement vers la partie est de la région.	Itinéraires traités	Efficacité de la desserte	MTQ (SIP, CE) Tourisme Cantons-de-l'Est MRC de l'est de la région	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les pôles d'attraction touristique existants et évaluer l'efficacité de la signalisation en place. ▪ Apporter les améliorations requises.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : RENFORCER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF

Objectif : Favoriser le maintien, l'intégration ainsi que le développement du transport collectif des personnes

Axe d'intervention : Viser une meilleure intégration des systèmes de transport

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Mettre l'expertise du Ministère à la disposition des partenaires visés afin de favoriser l'expansion du transport adapté dans les parties du territoire non encore desservies et, ainsi, faciliter le déplacement non seulement des personnes handicapées, mais aussi de la population en général.	% de la population desservie par le transport adapté	Répondre aux besoins exprimés par les municipalités	MTQ (SLPU) Organismes de transport adapté Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir toute l'information nécessaire sur le programme d'aide en transport adapté. ▪ Faire la promotion du programme en suscitant des rencontres auprès des organismes de transport adapté et des municipalités.
Soutenir la mise sur pied d'expériences pilotes prônant l'utilisation d'un guichet unique pour le traitement des demandes des usagers.	Nombre de projets de mise en commun		MTQ (SLPU) MRC Municipalités Organismes de transport adapté Commissions scolaires Autres organismes gouvernementaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les intervenants de l'existence d'un soutien financier de la part du MTQ.
S'assurer que soit pris en considération le contexte particulier de l'Estrie lors de la révision des programmes d'aide financière.	N/A	N/A	MTQ (SLPU)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer activement à la révision des programmes d'aide financière.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : RENFORCER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF

Objectif : Favoriser le maintien, l'intégration ainsi que le développement du transport collectif des personnes

Axe d'intervention : Supporter le transport interurbain et son développement

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Promouvoir l'accessibilité des modes de transport collectif aux personnes handicapées.	% d'autobus et de voitures-taxis accessibles aux personnes handicapées	1 autobus 4% de la flotte de taxis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTQ (SLPU) ▪ Transporteurs interurbains ▪ Détenteurs de permis de taxi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subvention à l'adaptation des véhicules-taxis. ▪ Modifications à la Loi sur le transport par taxi de façon à permettre l'émission de nouveaux permis spécifiques de taxi pour transport adapté.
Accorder un soutien technique aux initiatives locales visant le maintien ou le développement du transport interurbain.	Nombre d'initiatives soutenues	Répondre à toute initiative soutenue par les municipalités	<p>MRC (SLPU)</p> <p>CRD-CLD</p> <p>Municipalités</p> <p>Transporteurs interurbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la concertation locale. ▪ Sensibiliser les municipalités au rôle qu'elles ont à jouer dans l'organisation et le financement du transport interurbain.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : RENFORCER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF

Objectif : Appuyer le transport ferroviaire et le transport aérien

Axe d'intervention : Favoriser l'utilisation des infrastructures ferroviaires pour le transport des marchandises

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Maintenir la fonctionnalité des passages à niveau.	% des passages à niveau fonctionnels	Maintien de la fonctionnalité de 100% des passages à niveau	MTQ (SIP, SLPU) Transports Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer un inventaire exhaustif des passages à niveau dans la région. ▪ Évaluer la fonctionnalité et apporter les améliorations nécessaires, s'il y a lieu, pour assurer l'efficacité de tous les passages à niveau.
Soutenir la création de chemins de fer d'intérêt local (CFIL) pour compenser l'abandon de services par les grandes compagnies ferroviaires.	N/A	N/A	MTQ (SLPU)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre disponible l'information concernant le programme des CFIL. ▪ Assister la préparation de toute demande en vertu de ce programme. ▪ Accorder une aide technique et financière aux CFIL.
Maintenir et améliorer les conditions de fluidité et de sécurité des principaux axes routiers assurant la liaison entre les parcs industriels existants et les points d'accès au réseau ferroviaire.	Fonctionnalité des liens	Desserte efficace	MTQ (SIP, SP) Compagnies ferroviaires Entreprises de transport	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les axes routiers servant de liens entre le réseau ferroviaire et les parcs industriels. ▪ Évaluer la fonctionnalité de ces liens et apporter les correctifs requis.
Soutenir l'implantation d'équipements et de systèmes permettant de développer l'intermodalité rail-route.	Projets réalisés	Selon la demande et les besoins	MTQ (SLPU)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la réalisation de projets d'intermodalité rail-route par une aide technique et financière.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : RENFORCER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF

Objectif : Appuyer le transport ferroviaire et le transport aérien

Axe d'intervention : Préciser le contexte du transport aérien dans la région

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Évaluer les possibilités d'expansion du transport aérien des personnes et des marchandises à l'aéroport régional de Sherbrooke.	N/A	N/A	MTQ (SIP) Ville de Sherbrooke Aéroport de Sherbrooke	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dresser le portrait détaillé de la situation actuelle du transport aérien en Estrie. ▪ Réaliser une étude sur les possibilités d'expansion du transport aérien des personnes et des marchandises en région.

PLAN DE TRANSPORT DE L'ESTRIE

Orientation : RENFORCER LES MODES DE TRANSPORT COLLECTIF ET ALTERNATIF
Objectif : Encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport et faciliter les déplacements piétonniers dans les agglomérations
Axe d'intervention : Favoriser la mise en place et le développement d'équipements et de réseaux cyclables et de corridors de déplacements piétonniers

Moyens d'action	Indicateurs	Cibles	Intervenants	Actions
Assurer l'intégration fonctionnelle et sécuritaire des réseaux cyclables avec le réseau routier.	Km du réseau cyclable intégrés au réseau routier.	Selon la demande et les besoins	MTQ (SP, SIP, SLPU) MRC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure la cartographie des réseaux cyclables à la banque de données géomatiques en environnement. ▪ Intégrer, lorsqu'opportun, la préoccupation concernant les réseaux cyclables lors des projets de construction ou de réaménagement du réseau routier et des structures.
Accorder un soutien technique et financier à la mise en place de la Route verte et des autres réseaux cyclables, conformément à la <i>Politique sur le vélo</i> et au Programme d'aide financière à la Route verte.	N/A	N/A	MTQ (SP, SIP, SLPU) MRC Municipalités Vélo-Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au comité régional pour l'implantation de la Route verte en Estrie. ▪ Apporter un support financier à la mise en place de la Route verte.
Lors des interventions en gestion de la circulation dans les traversées d'agglomération, en collaboration avec les municipalités concernées, accorder une attention particulière aux possibilités d'implantation d'équipements aptes à favoriser les déplacements piétonniers de façon sécuritaire.	Projets réalisés	Selon la demande et les besoins	MTQ (SIP) CE Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer la préoccupation concernant les déplacements piétonniers à tous les projets d'aménagement des corridors routiers lors de la traversée d'agglomérations. ▪ Lorsqu'approprié, implanter des équipements aptes à favoriser les déplacements piétonniers de façon sécuritaire.